

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 24 janvier 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 8 Convocation du 17/01/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, MM. Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Loïc GARNIER = pourvoir à M. Patrice LARONZE
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND
Mme Rosaria SWIADEK = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT

Absents : Mme Marion ALEXANDRE et M. Aimé MAIERON

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Christelle GUILLEMINOT

Délibération n° 005 2025**Renouvellement de la convention CLSH avec la Commune de St Sernin du Bois**

Mme la Maire de St Sernin du Bois propose à notre Commune de renouveler la convention du Centre de Loisirs qui est arrivée à échéance le 31/12/2024, pour les années 2025-2026.

Pour votre information, sur la période de 2023/2024 :

- Accueil du mercredi = 3 enfants (48 jours * 7€ + 33 ½ journées * 4€)
 - Accueil pendant les petites vacances scolaires = une moyenne de 10 enfants (136 jours * 7€)
 - Accueil pendant les vacances d'été = 15 enfants (146 jours * 7€)
- Coût total pour la Commune = 2 442 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord pour ce renouvellement et autorise M. le Maire à signer la convention CLSH avec la Commune de St Sernin du Bois.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

